



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
17 novembre 2005  
Français  
Original: anglais

---

### Lettre datée du 14 novembre 2005, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe 34 de mon rapport au Conseil de sécurité en date du 20 juillet 2000 (S/2000/718), dans lequel je faisais part de mon intention de nommer un haut fonctionnaire qui serait basé à Beyrouth et aiderait à coordonner les activités des Nations Unies en ce qui concerne le sud du Liban. J'ai également l'honneur de me référer à la lettre que j'ai adressée au Président du Conseil de sécurité en date du 29 mars 2005 (S/2005/216), pour lui annoncer ma décision de nommer M. Geir O. Pedersen mon Représentant personnel pour le sud du Liban.

En raison de l'ampleur croissante des activités des Nations Unies au Liban et à la suite d'un examen interne des mandats des organismes des Nations Unies présents dans ce pays et des relations entre eux, j'ai décidé d'élargir le mandat de M. Pedersen afin d'y ajouter la coordination des activités politiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'ensemble du Liban. L'intitulé du poste est modifié en conséquence et devient « Représentant personnel du Secrétaire général pour le Liban ». Le Gouvernement libanais a été informé de cette décision.

Cette décision vise à renforcer la cohérence et la coordination des activités des Nations Unies au Liban, tout en permettant aux divers organismes, fonds, programmes et missions des Nations Unies de continuer de fonctionner efficacement dans le cadre de leurs mandats actuels.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la teneur de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. Annan

